

**Séance du
Conseil du
9 septembre
2024**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Antoine-de l'Isle-aux-Grues tenue le lundi 9 septembre 2024 à 19 heures à laquelle sont présents, M. Frédéric Poulin, maire, les conseillers, MM. Martin Papineau, Luc Vézina et Michel Rousseau et les conseillères, Mesdames Edith Rousseau et Ariane Tessier-Moreau. M^{me} Virginie Gagnon, Directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Absence motivée : Yvon Roy

1. Ouverture de la séance

M. le maire, Frédéric Poulin, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M. le maire, Frédéric Poulin
M^{me} Ariane Tessier-Moreau, siège #1
M^{me} Édith Rousseau, siège #2
M. Martin Papineau, siège #4
M. Luc Vézina, siège #5
M. Michel Rousseau, siège #6

Est absent : M. Yvon Roy, siège #3

2024-09-01

Adoption de
l'ordre du jour

3. 2007-12-01-ss 3. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024 ;
5. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion;
6. Création de fonds de réserve pour évacuation d'urgence;
7. Avis de motion – Règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer et dépôt du projet de règlement;
8. Octroie du contrat pour l'installation des arbres dans le parc;
9. Octroie du contrat pour l'excavation des arbres;
10. Octroie du Contrat pour installer les lumières;
11. Ratification de contrat pour travaux de balais dans les chemins;
12. Renouvellement Camping Québec;
13. Dépôt demande de subvention Nouveaux Horizon;
14. Correspondances;
 - Remerciements Corporation de la Sauvagine

- Remerciements Tournoi de pêche Charles-Vézina

15. Suivi des dossiers;
- Premier répondant

16. Varia;
- Planification stratégique
 - Remise à neuf de la Sainte-Vierge – Drapeau
 - Traversier
 - Écran
 - Sondage composte

17. Période de questions écrites et verbales;

18. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Édith Rousseau, appuyé par le conseiller Martin Papineau, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le point varia restant ouvert.

2024-09-02

Adoption du
procès-verbal
du
5 août 2024

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024

Il est proposé par le conseiller Martin Papineau, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu à l'unanimité des conseillers, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024, après avoir été lu par chacun des conseillers, soit accepté tel que rédigé. Le Conseil accepte une dispense de lecture.

2024-09-03

Ratification
des
comptes

5. **Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion**

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et greffière-trésorière a présenté et remis aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau

APPUYÉ PAR Michel Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 9 septembre 2024 totalisant 65 939.22 \$;

2024-09-04

Création fonds
d'urgence

6. **Création de fonds de réserve pour évacuation médicale d'urgence**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité bénéficiait d'une couverture en cas d'urgences médicale d'Airmedic (réf. : résolution n° 2023-10-10);

- CONSIDÉRANT QUE** le contrat échu le 13 septembre 2024 ;
- CONSIDÉRANT QUE** lors des deux dernières interventions sollicitées où nous aurions eu besoin d'une évacuation d'urgence ils n'ont pas pu venir sur place ;
- CONSIDÉRANT QU'** après réflexion les conseillers ont pris la décision de ne pas renouveler le contrat avec Airmedic ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau

APPUYÉ PAR Martin Papineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE constituer un fonds de réserve pour les évacuations médicale d'urgence d'un montant de 17 400 \$. Ce montant sera réservé à partir du budget 2024.

Avis de motion

7. **Avis de motion – Règlement modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer et dépôt du projet de règlement**

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME EN VIGUEUR AFIN D'Y INTÉGRER LES ÎLOTS DE CHALEUR ET LES MESURES PERMETTANT DE LES ATTÉNUER

Je soussigné, Ariane Tessier-Moreau, conseillère municipale, donne avis par la présente qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement visant à modifier le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer avec dispense de lecture.

Note au procès-verbal :

La conseillère donnant l'avis de motion dépose le projet de règlement en lien avec le présent avis de motion.

Une copie du projet de règlement a été préalablement remise aux membres du Conseil.

Des copies du projet de règlement sont disponibles sur demande, par courriel ou au bureau municipal.

Donné à Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues ce 9iem jour de septembre 2024.

2024-09-05

8. Octroie du contrat pour l'installation des arbres dans le parc

Octroie du
contrat pour
Installation
d'arbres

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté une résolution pour l'acquisition d'arbres pour le parc de la Volière (réf. : résolution n° 2024-07-07);

CONSIDÉRANT QUE Lajoie Paysagistes nous a envoyé une soumission pour faire l'installation des arbres avec le matériel nécessaire à l'installation ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Ariane Tessier-Moreau

APPUYÉ PAR Édith Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'octroyer le contrat à Lajoie Paysagistes pour un montant de 4915.64 \$ taxes en sus.

2024-09-06

9. Octroie du contrat pour l'excavation des arbres

Octroie contrat
pour
excavation
arbres

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a octroyé le contrat pour l'installation des arbres dans le Parc de la Volière (réf. : résolution n° 2024-09-08);

CONSIDÉRANT QUE l'excavation pour l'installation doit être fait avec une pelle mécanique et afin de limiter le transport, la Municipalité opte pour une entreprise locale ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Ariane Tessier-Moreau

APPUYÉ PAR Martin Papineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'octroyer le contrat à Ferme Denis Boulanger et fils pour un contrat de 80 \$/heure taxes et frais administratif en sus.

2024-09-07

10. Octroie du Contrat pour le remplacement des lumières

Contrat
lumière

CONSIDÉRANT QUE les travaux pour l'amélioration énergétique dont la conversion pour l'éclairage au DEL est admissible au programme TECQ

CONSIDÉRANT QUE les lumières commencent à avoir besoin d'entretien ;

CONSIDÉRANT QUE Cytech Corbin nous a envoyé une soumission comprenant le matériel, la main d'œuvre ainsi que trois déplacements pour l'installation, que les travaux de soirs et fin de semaine ne sont pas inclus dans le prix de la soumission.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Vézina

APPUYÉ PAR Martin Papineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'octroyer le contrat à la firme Cytech Corbin pour la somme de 16 500 \$ taxes, transport supplémentaire et heure supplémentaire en sus.

QUE l'octroi du contrat soit conditionnel à ce que le projet ait une aide financière.

2024-09-08

11. Ratification de contrat pour travaux de balais dans les chemins

Balais chemin

CONSIDÉRANT QUE les chemins de la Municipalité avait besoin d'être lavé afin de préparer la surface en vue de la pose d'asphalte ;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 9513-8624 Québec Inc. nous a soumis une soumission pour le lavage des rues qui comprend la mobilisation pour 400 \$ et le tarif à l'heure de 200 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau

APPUYÉ PAR Édith Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE ratifier le contrat avec la compagnie 9513-8624 Québec Inc. pour la somme de 1600 \$ taxes en sus.

2024-09-09

12. Renouvellement Camping Québec

Renouvellement
Camping
Québec

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à Camping Québec prenait fin le 31 août 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut renouveler son adhésion pour l'année 2024-2025 pour la somme de 327.01 \$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut garder sa fiche descriptive dans le guide du Camping au Québec pour la somme de 436 \$ taxes en sus si nous renouvelons avant le 15 septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau

APPUYÉ PAR Michel Rousseau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE renouveler l'adhésion pour 2024-2025 ainsi que la fiche descriptive pour la somme de 763.01 \$ taxes en sus.

2024-09-10

Dépôt
Nouveaux-
Horizon

13. Dépôt demande de subvention Nouveaux-Horizons

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, Municipalité Amie Des Aînés souhaite procéder à la réfection des locaux de l'âge d'Or et de la cuisine communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite améliorer la qualité de vie de ses aînés et de ses citoyens en général ;

CONSIDÉRANT QUE ces améliorations favorisent des activités de nature sociale ;

CONSIDÉRANT QUE ces activités peuvent se pratiquer en famille favorisant ainsi le développement des liens intergénérationnels ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande provient directement des aînés ;

CONSIDÉRANT QUE le projet concernant la demande de financement au programme Nouveaux Horizons ne dépassera pas 25 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le projet envisagé correspond à deux priorités nationales soient : Priorité 1 « Favoriser le vieillissement en santé » en permettant aux aînés d'échanger sur les bonnes habitudes alimentaires et la Priorité 3 « Célébrer la diversité et promouvoir l'inclusion » en favorisant les liens intergénérationnels ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Ariane Tessier-Moreau

APPUYÉ PAR Michel Rousseau

QUE la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues autorise le dépôt d'une demande au *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* et s'engage à réaliser le projet tel que présenté au programme.

QUE la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues mandate comme représentante, Virginie Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande.

Correspondances

14. Correspondances

- Remerciements Corporation de la Sauvagine
- Remerciements Tournoi de pêche Charles-Vézina

Suivi de dossiers

15. Suivi des dossiers

- **Premier répondant**

Suite à une discussion avec la personne responsable des premiers répondant de la région, M^{me} Gagnon informe les citoyens que pour avoir un service de premier répondant à l'Isle-aux-Grues il doit y avoir minimum 2 personnes qui répond présent sur les lieux maximum 3 selon la situation. Les coûts de la formation est pris en charge par le CISSS de la région. La Municipalité souhaite former des premiers répondants de niveau 3 qui correspond à 60 heures de formation et un suivi de compétence de 12 heures par année sans oublier les pratiques 1 fois par mois. La rémunération reste à déterminer pour le moment. Pour donner votre nom vous pouvez communiquer avec M^{me} Virginie Gagnon par courriel au municipalite@isle-aux-grues.com, venir donner votre nom au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau ou par téléphone au 418-248-8060.

Varia

16. Varia

- **Planification stratégique**

Le questionnaire de la planification stratégique est en ligne. À la fin septembre 2024 M^{me} Gagnon communiquera avec les personnes sélectionnées afin qu'ils puissent être rencontrer par les gens de la MRC qui nous ont accompagné dans le processus.

- **Remise à neuf de la Sainte-Vierge**

M. Poulin salue l'effort des citoyens qui ont remis la statue de la Sainte-Vierge en état. Il remercie MM. Albert Lebel, Florian Lebel, Hervé Vézina, Pierre Blouin et Armand Roy ainsi que mesdames Rachel Lavoie, Angelina Lebel.

De plus. La Municipalité va offrir le drapeau du Québec afin de finaliser l'œuvre.

- **Traversier**

La Municipalité tient à remercier la population de l'Isle-aux-Grues pour leur patience puisqu'elle utilise beaucoup de

traverse pour ses projets. Cette utilisation est dû à plusieurs fin de subvention et la Municipalité souhaite bénéficier le plus possible des sommes d'argent disponible avant de les perdre.

La Municipalité tient aussi à remercier la collaboration de la STQ ainsi que son équipage qui permet des voyages spéciaux.

- **Écran**

La Municipalité a fait l'achat d'un écran gonflable via l'entente culturel de la MRC de Montmagny et celle-ci met à disposition l'écran pour vos évènements.

- **Sondage composte**

D'ici 2025 les résidents de l'Isle-aux-Grues devront faire du composte comme tous les résidents du Québec. Comme la Municipalité a une condition géographique particulière, la MRC a fait un sondage afin de vérifier les habitudes de vie des citoyens afin de poursuivre le projet pilote qui a eu lieu en 2018. Il est important d'aller remplir le questionnaire en ligne jusqu'au 11 septembre et ce même si vous ne faites pas de composte.

Période de questions

17. Période de questions générales écrites et verbales

La période de questions débute à 19 h 32 avec les questions dans la salle. Il y a eu plusieurs questions concernant le dossier de l'expropriation qui seront répondu à la prochaine séance ordinaire du Conseil qui aura lieu le 7 octobre 2024. Pour visionner la période de question vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante : https://www.facebook.com/saintantoinedelisleauxgrues/videos/494021573418055?locale=fr_CA à la minute 32 :30

Aucunes questions écrites ont été acheminées au Conseil. La période de question prend fin à 20 h 38.

Levée de la séance ordinaire

18. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par le conseiller Luc Vézina, appuyé par le conseiller Martin Papineau, que la séance soit levée à 20 heures 39 .

Virginie Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

Frédéric Poulin
Maire

